LE GRAND THÉÂTRE
Aix-en-Provence

LE JEU DE PAUME
Aix-en-Provence

LE GYMNASE
HORS LES MURS
Marseille

LES BERNARDINES
Marseille

LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT

SAISON
25•26

Les THÉÂTRES.

SOMMAIRE

VOS CONTACTS P.3

REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES P.4

REPRÉSENTATIONS TOUT PUBLIC À 11H P.6

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS SCOLAIRES P.7

PROCÉDURES DE RÉSERVATION P.7

TARIFS ET RÈGLEMENT P.9

AUTOUR DES SPECTACLES P.10

LES BONS RÉFLEXES AVANT CHAQUE SPECTACLE P.10

QUELQUES CONSEILS À SUIVRE LE JOUR DE VOTRE VENUE P.11

Choisir d'emmener ses élèves au spectacle vivant est un geste fort en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Une démarche précieuse, qui demande parfois du temps et de l'investissement.

C'est pourquoi nous avons conçu ce guide pour vous accompagner pas à pas et vous donner toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin pour organiser sereinement votre venue dans Les Théâtres avec votre classe.

L'équipe des Relations avec les publics est à votre disposition, à chaque étape : pour répondre à vos questions, vous guider dans le choix des spectacles ou simplement échanger autour de votre projet. N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravies d'échanger avec vous !

L'ÉQUIPE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC JEUNE

AIX EN PROVENCE

GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE

Alexandra Grassot
alexandragrassot@legrandtheatre.net
04 42 91 69 70

Hannah Kudzia
04 42 91 69 70

THÉÂTRE DU JEU DE PAUME

Carole Maillet
carolemaillet@lestheatres.net
04 42 99 12 00

MARSEILLE

THÉÂTRE DU GYMNASE HORS LES MURS ET THÉÂTRE DES BERNARDINES

Florence Ravel
florenceravel@lestheatres.net
04 91 24 35 24

REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES

SPECTACLE	DATE	HORAIRE	À PARTIR DE	GENRE	DURÉE	LIEU
TAIRE	Vendredi 3 octobre 2025	14h30	14 ans	Théatre	2h10	Le Théâtre du Jeu de Paume
LE CHÂTEAU DES CARPATHES	Jeudi 9 octobre 2025	14h30	12 ans	Théatre	1h30	Le Théâtre du Jeu de Paume
	Vendredi 10 octobre 2025	9h45 14h30	12 ans	Théatre	1h30	Le Théâtre du Jeu de Paume
DE BACH À MOZART – CAFÉ ZIMMERMANN	Jeudi 16 octobre 2025	14h30	7 ans	Musique baroque	1h	Le Théâtre du Jeu de Paume
MA MÈRE C'EST PAS UN ANGE MAIS J'AI PAS TROUVÉ MIEUX	Mardi 4 novembre 2025	14h30	8 ans	Théatre	1h10	Théâtre du Gymnase Hors les murs – Odéon
LE MISANTHROPE	Jeudi 20 novembre 2025	14h30	12 ans	Théatre	2h	Le Théâtre du Jeu de Paume
16 ÂNES –CRÉATION D'OLIVIER DUPIN	Vendredi 5 décembre 2025	14h30	8 ans	Spectacle musical	1h	Conservatoire Darius Milhaud
ANGÈLE	Mardi 2 décembre 2025	14h30	7 ans	Théatre	1h30	Le Théâtre des Bernadines
	Vendredi 5 décembre 2025	14h30	7 ans	Théatre	1h30	Le Théâtre des Bernadines
MOMAN ! POURQUOI LES MÉCHANTS SONT MÉCHANTS ?	Mardi 9 décembre 2025	14h30	10 ans	Théatre	1h15	Le Théâtre du Jeu de Paume
ROSSINI, SI ! – LE CERCLE DE L'HARMONIE	Jeudi 11 décembre 2025	14h30	7 ans	Musique symphonique	1h	Le Grand Théâtre de Provence
PHÈDRE	Jeudi 22 janvier 2026	14h30	12 ans	Théatre	1h30	Le Théâtre du Jeu de Paume
SORCELLERIES	Mardi 3 février 2026	14h30	7 ans	Magie – Musique	1h	Le Grand Théâtre de Provence
L'AMOUREUX DE MADAME MUSCLE	Vendredi 13 février 2026	9h45 14h30	4 ans	Danse	45min	Le Théâtre du Jeu de Paume
LE ROI ET L'OISEAU EMILIE LALANDE	Vendredi 13 mars 2026	14h30	7 ans	Danse	55min	Le Grand Théâtre de Provence
MONSIEUR DJANGO ET LADY SWING	Jeudi 30 avril 2026	14h30	7 ans	Jazz	1h	Le Grand Théâtre de Provence
THÉLONIUS ET LOLA	Jeudi 30 avril 2026	14h30	7 ans	théâtre	1h	Le Théâtre du Jeu de Paume

REPRÉSENTATIONS TOUT PUBLIC À 11H

SPECTACLE	DATE	À PARTIR DE	GENRE	DURÉE	LIEU
LE MISANTHROPE	Jeudi 27 novembre 2025	12 ans	Théatre	2h	Le Théâtre du Jeu de Paume
CORPS EXTRÊMES	Mercredi 17 décembre 2025	8 ans	Cirque	1h	Le Grand Théâtre de Provence
PETITE BALADE AUX ENFERS	Jeudi 15 janvier 2026	5 ans	Spectacle lyrique marionnettes	1h	Le Théâtre du Jeu de Paume
LE LAC DES CYGNES	Jeudi 12 février 2026	12 ans	Danse	1h50	Le Grand Théâtre de Provence
KINTSUGI	Mercredi 4 mars 2026	8 ans	Cirque	1h20	Le Grand Théâtre de Provence
RHODA SCOTT	Mercredi 11 mars 2026	15 ans	Jazz	1h30	Le Grand Théâtre de Provence
PARLER POINTU	Jeudi 19 mars 2026	12 ans	Théatre	1h15	Le Théâtre du Jeu de Paume
TOUCHÉES PAR LES FÉES	Jeudi 9 avril 2026	11 ans	Théatre	1h15	Le Théâtre des Bernadines

Les représentations en soirée sont également ouvertes aux groupes scolaires. La programmation est disponible sur notre site https://www.lestheatres.net/ ainsi que dans notre brochure de saison.

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS SCOLAIRES

01 PRÉSENTATION DE LA SAISON

Tout Public : Lundi 19 et mardi 20 mai 2025 à Marseille et Aix
La saison est présentée et mise en ligne sur le site dès le lundi 19 mai.
Scolaire : Lundi 2 juin 2025 à 18h30
• Au Teddy Bar du Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence
• Au Théâtre des Bernardines à Marseille
Une présentation de saison spécifique aux enseignants est prévue chaque année. Inscription par mail auprès des chargées des relations avec les publics (voir contacts page 2).

02 DÉPÔT DES FORMULAIRES DE PRÉ-RÉSERVATION

À PARTIR DU MARDI 3 JUIN 2025 PAR MAIL
1 formulaire par enseignant à envoyer par mail aux chargées des relations avec les publics

03 PÉRIODE D'ENREGISTREMENT DE VOS PRÉ-RESERVATIONS

DU MARDI 3 JUIN AU MERCREDI 25 JUIN 2025
Vos demandes sont enregistrées dans notre logiciel de billetterie.

04 ATTRIBUTION DES SPECTACLES

À PARTIR DU JEUDI 26 JUIN 2025
Après analyses de vos demandes et de vos projets, les spectacles vous sont attribués ou refusés.

05 CONFIRMATION DE VOS DEMANDES

À PARTIR DE MI-JUILLET PAR MAIL
Les spectacles confirmés font l'objet d'une réservation dans notre logiciel de billetterie.
Si nous ne pouvons vous accorder un spectacle, nous vous inscrivons systématiquement sur liste d'attente afin de pouvoir vous recontacter en cas de relâche de places nous permettant de vous accueillir.

06 RÉAJUSTEMENT DE VOS EFFECTIFS

DU 1ER SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE, vous serez invités à nous préciser vos effectifs définitifs et à nous **signaler toute personne présentant un handicap** pour nous permettre de les accueillir dans les meilleures conditions.

07 RÉGLEMENT DES PLACES

Vos réservations devront être réglées **au moins 2 mois avant la date du spectacle.**

PROCÉDURES DE RÉSERVATION

5 ÉTAPES À SUIVRE

1. Télécharger le formulaire de pré-réservation ici.
2. Le compléter (onglets « **choix de spectacles** » et « **projet** ») et l'envoyer par mail à l'équipe des Relations avec les Publics. 1 formulaire par classe.
3. Accuser réception de notre mail de confirmation.
4. Réajuster les effectifs de vos réservations à la rentrée et nous indiquer votre mode de règlement pour chacun des spectacles attribués.
5. Régler vos spectacles 2 mois à l'avance.

Pour les retardataires, pas de panique : nous continuons à recevoir et étudier vos demandes après la rentrée scolaire ! Merci de noter cependant que nos capacités d'accueil et les jauges imposées sur certains spectacles ne nous permettent pas toujours de vous répondre favorablement ou, du moins, pas pour le nombre d'élèves demandé.

TARIFS ET RÈGLEMENT

CONDITIONS TARIFAIRES

ÉLÈVE	ÉTUDIANT	ACCOMPAGNATEUR	
		TAUX D'ENCADREMENT LÉGAL*	AU DELÀ DU TAUX D'ENCADREMENT LÉGAL
9 €	10 €	Place exonérée	9 € sur les représentations scolaires Tarif Réduit (-10%) sur les représentations Tout Public

*1 accompagnateur pour 10 élèves pour les primaires et secondaires et 1 accompagnateur pour 8 élèves pour les maternelles

LES MODES DE RÈGLEMENT :

Espèces aux guichets

Chèque bancaire libellé à l'ordre de GIE ACTE.

Carte bancaire sur place ou à distance (un lien de paiement peut vous être envoyé par mail, sur demande, pour un règlement en ligne)

Virement administratif

Carte CJeune de Provence mise en place par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à destination des collégiens (renseignements : https://www.cjeunedeprovence.fr/)

Pass Culture mis en place par l'Etat à destination des élèves de la 6e à la Terminale pour la part collective (renseignements : https://pass.culture.fr/le-dispositif/)
Dans le cadre du programme Marseille en Grand, les écoles innovantes de Marseille peuvent désormais bénéficier de la part collective pour financer des activités EAC avec leurs élèves de maternelle et primaire.

PROCÉDURES DE RÈGLEMENT

Les règlements devront impérativement avoir lieu **au plus tard 2 mois avant les spectacles.**

En cas de règlement par :
Pass Culture :
• **Informer** Les Théâtres de votre intention de régler une réservation par ce biais. Une offre vous étant destinée sera alors créée.
• **Préréserver** votre offre sur ADAGE.
• **Finaliser la réservation et valider le paiement avant la date butoir indiquée dans l'offre :** votre chef d'établissement doit confirmer la réservation sur ADAGE pour que le paiement soit effectif.

Par l'établissement scolaire (dans le cas où celui-ci serait dans l'obligation de régler les réservations après les dates de spectacles) :
• Envoyer un bon de commande dûment complété et signé par courriel aux **chargées des Relations avec les publics (voir contacts page 2) 2 mois au plus tard avant les spectacles.**
• Réception d'une facture en retour.

À SAVOIR

Les places payantes non utilisées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.
Aucun remboursement ou échange ne pourra avoir lieu après paiement ou réception du bon de commande, sauf en cas d'annulation du spectacle par Les Théâtres ou sur décision gouvernementale.

AUTOUR DES SPECTALES

Par des actions adaptées à chaque classe, les Théâtres s'investissent dans l'accompagnement des enfants et des jeunes et proposent un véritable partenariat aux enseignants qui souhaitent emmener leurs élèves aux spectacles. Ces propositions sont gratuites.

PARCOURS THÉÂTRE, MUSIQUE, DANSE ET CIRQUE

Parcours de découverte du théâtre, de la musique, de la danse et du cirque autour de spectacles programmés : par exemple, visites des coulisses, interventions en classe afin de se préparer aux spectacles, rencontres avec les équipes artistiques, ateliers de pratique.

INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EN CLASSE

Les chargées des relations avec les publics vont à la rencontre des jeunes spectateurs afin de les préparer à la sortie au théâtre ou de les emmener vers une discussion critique.

RENCONTRE AVEC LES ARTISTES

Selon les disponibilités des comédiens ou des musiciens, à l'école ou au théâtre avant ou après la représentation.

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

Ces dossiers comportent des clés sur les oeuvres et des pistes de réflexion. Ils sont envoyés aux enseignants quelques temps avant le spectacle.

VISITE DES COULISSES

Une déambulation d'une heure environ afin de permettre aux élèves de découvrir la salle et les coulisses et de comprendre la vie d'un théâtre. Concernant le Théâtre du Gymnase, fermé pour travaux, une visite virtuelle de substitution de 45 minutes vous est proposée.

LE BUS DES ENFANTS

Nous connaissons le coût élevé du transport en car et grâce à notre fonds de dotation Assami, nous pouvons participer à sa prise en charge (sous conditions).

LES BONS RÉFLEXES AVANT CHAQUE SPECTACLE

Un élève préparé et dont la curiosité a été éveillée est un élève qui se laissera embarquer dans une œuvre !

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE DU SPECTACLE

Vous y trouverez une mine d'informations sur le spectacle ainsi que des activités à faire avec vos élèves pour les préparer à la sortie.
S'il n'existe pas de dossier pédagogique, vous pouvez également échanger autour des visuels du spectacle (photos, teaser, etc.), de la thématique, lire le résumé de la pièce, des extraits de textes, écouter des extraits musicaux…

CONTACTER LES CHARGÉES DES RELATIONS AVEC LES PUBLICS

Elles pourront venir présenter le spectacle en classe.

ANTICIPER L'ÉVENTUELLE RENCONTRE AVEC LES ARTISTES À L'ISSUE DE LA REPRÉSENTATION

Le dossier pédagogique vous permettra de préparer les élèves à cette discussion.

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEUR DÉCOUVERTE OU REDÉCOUVERTE DU THÉÂTRE

En les interrogeant sur leur expérience du spectacle vivant et en leur présentant le lieu, son histoire, les codes à adopter…

QUELQUES CONSEILS À SUIVRE LE JOUR DE VOTRE VENUE

LE PLACEMENT EN SALLE EST ORGANISÉ PAR LES THÉÂTRES.

Merci de vous installer, vous et vos élèves, sur les places indiquées sur vos billets (représentations Tout Public) ou selon les consignes du personnel (représentations scolaires).

EN SALLE, LES ÉLÈVES RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ ET L'AUTORITÉ DES ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS.

Les réactions des enfants font partie du spectacle. Il faut néanmoins veiller à ce qu'elles ne gênent ni les artistes sur scène ni les autres spectateurs.

LES TÉLÉPHONES DOIVENT ABSOLUMENT ÊTRE ÉTEINTS AVANT LE DÉBUT DU SPECTACLE.

Merci de bien vouloir vous en assurer.

LES SPECTACLES COMMENCENT À L'HEURE.

Afin d'éviter tout retard, nous vous invitons à vous présenter au théâtre 30 minutes avant la représentation.
En cas de problème, merci de nous prévenir au plus tôt.

PENDANT LE SPECTACLE, AUCUN ÉLÈVE N'EST AUTORISÉ À SE DÉPLACER

sans être accompagné par l'un des accompagnateurs.

LA NOURRITURE ET LES BOISSONS SONT STRICTEMENT INTERDITES EN SALLE.

ET APRÈS…

De retour en classe, il est essentiel de revenir sur la représentation pour que les élèves puissent prendre goût au théâtre et devenir des spectateurs avertis.
Il s'agit tout d'abord de se remémorer précisément ce qu'ils ont vu, entendu, perçus lors de la représentation. Ensuite seulement, leur jugement pourra être sollicité : quelles émotions ont-ils ressentis ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans le spectacle ? Que changeraient-ils ? Pourquoi et comment ?
Et bien sûr, nous serons ravies de recevoir leurs retours. N'hésitez pas à nous les partager !

LESTHEATRES.NET
08 2013 2013
(0,15€/min.)
#LESTHEATRES